

BULLETIN D'INSCRIPTION (un par personne ou par couple)
Pèlerinage en Pologne du dimanche 9 juillet au jeudi 20 juillet 2023

Nom (en majuscule) M., Mme, Mlle.....Prénom.....

Date et lieu de naissance

Numéro de CNI ou passeport

Émis le/...../..... par, valable jusqu'au/...../.....

Joindre une photocopie de celle-ci, valide aux dates du voyage (si nous ne l'avions déjà)

Pour les couples :

Conjoint (en majuscule) M., Mme, Mlle.....Prénom.....

Date et lieu de naissance

Numéro de CNI ou passeport

Émis le/...../..... par, valable jusqu'au/...../.....

Adresse complète.....

C P Ville.....

Tél. fixe.....

Tél. portable 1.....

Tél. portable 2 (si couple)

Adresse mail.....@.....

Personne de confiance à avertir en cas de nécessité :

Nom.....Prénom.....

Tél. portable si possible.....

Accepte de partager sa chambre : oui / non avec (personne que vous connaissez).

1.875 € x	personne(s) (base chambre double et 30 pèlerins)	€
	Supplément chambre individuelle (si disponible) (310 €) :	€
	TOTAL	€

Les tarifs sont établis au cours d'1 PLN (złoty) pour 0,21 €, révisables si changement.

Il n'y aura pas d'assurance-annulation de proposée pour le groupe. Vous pouvez vous adresser à votre assurance habituelle ou Mondial/Europ Assistance pour en contracter une individuellement.

Je m'engage fermement, en versant avant un **acompte (pas des arrhes)** d'un tiers, soit 625 € (ou 850€ en ch. indiv.) **par personne**, à valoir sur le prix total.

De préférence, payer par virement au compte Exaltavit Humiles :

IBAN : FR76 1027 8021 9100 0203 7950 101 (attention, nouveau depuis novembre 2022 !)

Ou à défaut par chèque à l'ordre de : « *Exaltavit humiles* » à envoyer chez M. et Mme. Daniel Debris, 14 rue du Prof. Fleury, 76130 Mont-Saint-Aignan (02 32 18 61 15 ou 06 68 66 31 20).

Je m'engage à verser le second versement du même montant avant le 15 avril et le solde avant le 31 mai 2023. NB : Vous pouvez bien sûr solder d'un seul paiement ou envoyer trois chèques ensemble déposés aux dates indiquées.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières de vente et adhérer à la charte du pèlerinage que j'ai toutes deux lues attentivement sur www.messe-tradi-rouen.com

En particulier, je suis conscient qu'Exaltavit Humiles n'est pas une agence de voyage professionnelle disposant d'un agrément de tourisme mais agit dans le cadre de la tolérance que l'État accorde aux associations jusqu'à trois voyages par an. Elle sert uniquement d'intermédiaire entre ses membres mutualisant leurs vacances et les prestataires choisis.

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » (deux fois pour un couple !)